



SEANCE DU 18 JUIN 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 18 juin 2010, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de Monsieur **Albert BESSE**, Ministre des Finances et du Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur **Camille KELEFIO**, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant 9 points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 19 février 2010, le Comité a examiné la situation économique internationale au 31 mai 2010 et la situation économique nationale au 31 décembre 2009 et les perspectives pour l'année 2010.

Le Comité a noté qu' au cours des cinq premiers mois de l'année 2010, l'économie mondiale continue de montrer des signes de reprise, soutenue essentiellement par les politiques de relance monétaire et budgétaire. Le commerce mondial s'est progressivement amélioré, avec une forte augmentation du volume des échanges. Ainsi, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), dans ses perspectives semestrielles a relevé les prévisions de croissance de l'économie mondiale à 4,6 % en 2010 contre 3,4 % initialement.

Du côté des prix, les tensions inflationnistes mondiales sont demeurées faibles, en raison d'importantes capacités de production inutilisées.

Le marché des principales matières premières exportées et importées par la République Centrafricaine continue d'être fortement influencé par les aléas climatiques et la conjoncture économique dans les pays industrialisés. C'est ainsi que dans un contexte de consolidation de la demande mondiale et d'une baisse des stocks mondiaux, les cours du café et du coton sont repartis en hausse. Il en est de même du baril de pétrole, principal produit importé par la RCA, dont le cours s'est établi en forte hausse durant les premiers mois de l'année avec un impact négatif sur la Balance commerciale du pays, non contrebalancé par l'exportation du bois dont le marché continue de souffrir des effets de la crise financière mondiale, notamment le ralentissement de la demande mondiale en grumes.

Sur le marché des changes, la crise budgétaire grecque, conjuguée aux inquiétudes liées au fort niveau d'endettement des pays de la zone Euro, ont entraîné une chute de l'Euro, qui

2
évolue désormais sous le seuil de 1,25 dollar jamais atteint par la monnaie européenne depuis quatre ans.

Au niveau des marchés monétaires, les responsables des Banques Centrales des principaux pays partenaires de la BEAC poursuivent leur politique d'assouplissement des conditions de banque pour soutenir leurs économies dont la reprise demeure encore faible.

Dans la Zone CEMAC, les perspectives de 2010 laissent entrevoir un raffermissement de la croissance de l'ordre de 4,5 % et une amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui ressortirait excédentaire à 4,8 %.

Au plan national, l'analyse des indicateurs économiques disponibles au premier trimestre 2010 fait ressortir une contraction des principales productions de la RCA, à savoir coton, café, bois, diamant et or. De même, les importations des produits pétroliers et le trafic fluvial ont reculé. Par contre, il a été enregistré un redressement des productions de sucre, de l'énergie électrique, de l'eau ainsi qu'une amélioration du trafic aérien.

Sur le front des prix, la décélération de l'inflation, observée depuis le second semestre 2009, s'est poursuivie.

S'agissant des finances publiques, le Comité s'est réjoui de la poursuite des réformes structurelles en 2010 qui sont susceptibles de permettre à l'Etat de sécuriser les ressources domestiques avec le renforcement des capacités des administrations fiscale et douanière.

Examinant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA au 31 janvier 2010, les membres du Comité se sont préoccupés de la baisse des avoirs extérieurs nets et des créances nettes sur l'Etat.

En ce qui concerne les activités du marché monétaire, elles ont encore été caractérisées au 30 avril 2010 par une absence totale des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit, le manque de dynamisme du compartiment interbancaire et une hausse des placements auprès de la Banque Centrale.

Faisant le point des relations de la République Centrafricaine avec les Institutions Financières Internationales, les membres du Comité ont apprécié leur nette amélioration depuis 2006, année du réengagement des partenaires multilatéraux. De même, les perspectives sont meilleures en relation avec la mise en œuvre des activités prévues dans le DSRP et les négociations d'un nouveau programme triennal avec le FMI.

Enfin, les membres du Comité ont pris connaissance des notes d'information relatives à la Surveillance Multilatérale, au projet d'Emission des Titres Publics par les Etats de la CEMAC et à la mise en place des Systèmes de Paiement et de Règlement en zone CEMAC ; avant de prendre acte des décisions des différentes instances de la BEAC et de l'UMAC, notamment celles issues de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue le 7 juin 2010 à Brazzaville, République du Congo, nommant dans l'équipe du gouvernement de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale :

- Monsieur TAHIR HAMID NGUILI, au poste de Vice-Gouverneur ;
- Monsieur Daniel NGASSIKI, au poste de Secrétaire Général ;
- Monsieur Jean Michel MONAYONG NKOUMOU, au poste de Directeur Général du Contrôle Général ;
- Monsieur Yvon Bertrand SONGUET, au poste de Directeur Général de l'Exploitation ;
- Monsieur Joachim LEMA OKILI, au poste de Directeur Général des Etudes et Relations Internationales.

Fait à Bangui, le 18 juin 2010

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

